

été débattue dans les caucus. Il n'y a plus de raison pour que l'honorable député de Lethbridge prétende se demander si la question a été débattue à l'occasion d'un caucus libéral. J'ai déclaré qu'il en était ainsi, et il doit se satisfaire de l'explication.

M. Gundlock: Monsieur l'Orateur, j'invoque la question de privilège. J'aurais peut-être dû m'exprimer plus clairement. Je dois m'excuser une fois de plus, car, nouveau dans cette enceinte, j'oublie parfois certains articles du Règlement. J'aurais dû signaler nettement, tout à l'heure, que je m'inquiétais de savoir si cette affaire avait été débattue par le cabinet et à l'occasion d'un caucus, avant que le projet de résolution soit présenté à la Chambre des communes.

Je ne me suis peut-être pas expliqué clairement, mais c'est ce que j'essayais de signaler. Je voulais dire que les députés de tous les partis de la Chambre ont été saisis de la résolution de la même façon que le cabinet et la réunion secrète des Libéraux. C'est tout ce que j'ai voulu dire, et j'espère que l'honorable député me saisit bien. J'ai omis de préciser le moment. Je donnais lecture d'un éditorial du *Telegram* de Toronto, qui ajoute:

Ce n'est que par un plébiscite national qu'on peut connaître le point de vue de la population sur ce point. Nul ne proposerait sérieusement que toutes les questions litigieuses dont le Parlement est saisi devraient être réglées par voie de plébiscite ou de référendum. Ce n'est pas ainsi que fonctionne notre régime. Fort du mandat qu'il a reçu, le gouvernement présente son programme législatif, et son sort dépend du succès ou de l'échec de ce programme. Cependant, la question du drapeau est différente.

Je me permets d'ouvrir une parenthèse pour indiquer que je suis d'accord là-dessus. Le gouvernement n'était pas mandaté pour présenter ce modèle de drapeau au Parlement. Je défie les ministériels et les autres honorables députés de l'opposition de me dire dans quelles circonstances le gouvernement aurait reçu des citoyens un mandat, même implicite, l'autorisant à présenter ce modèle de drapeau.

J'ai dit tantôt que j'ai reçu une multitude de lettres. Elles émanent non seulement de personnes qui appuient mon parti mais, dans bien des cas, de partisans libéraux et parfois d'amis de la gauche. Je me permets de féliciter ces personnes. Des députés des autres partis de la Chambre, tout comme ceux de l'opposition officielle, ont pris une large part au débat.

M. Byrne: C'est affaire d'opinion.

M. Gundlock: Assurément. C'est mon opinion à moi. J'essayais simplement d'être aimable lorsque j'ai dit que des membres

de tous les partis de la Chambre ont pris une large part à ce débat. Je tiens à répéter, par besoin d'insistance, que je suis fier de parler aujourd'hui à titre de membre du parti qui a amené le débat à son étape actuelle. Si l'on ne peut, à l'occasion, rendre hommage aux autres partis de la Chambre, monsieur l'Orateur, je m'abstiendrai dorénavant de le faire.

Tout à l'heure, un des membres du parti qui siège à mon extrême gauche m'a un peu froissé lorsqu'il a dit qu'on ne faisait rien au pays pour tenter de régler le problème. J'ai dit antérieurement à la Chambre que, à mon avis, on faisait des efforts au Canada, et j'ai parlé longuement de ce point. J'ai particulièrement signalé le fait qu'on faisait quelque chose dans la ville de Lethbridge, située dans ma circonscription. J'ai demandé si une autre ville canadienne prenait la même initiative. J'ai aussi signalé quel modèle de drapeau favorisaient à l'unanimité les habitants de ma circonscription. J'ai cité des pourcentages. J'aimerais répéter ce que j'ai déjà dit à la Chambre. A toutes les deux semaines, au cours des dernières vacances d'été, la ville de Lethbridge a envoyé à Montréal 20 étudiants d'écoles secondaires et elle a pris les dispositions nécessaires pour que 20 étudiants de Montréal viennent passer un bout de temps dans les foyers d'étudiants de Lethbridge. Cet échange s'est fait à toutes les deux semaines, pendant tout l'été. Mes commentants m'ont délégué pour vous dire qu'ils sont entièrement en faveur du pavillon rouge. J'aimerais aussi exprimer mon opinion sur certains modèles qui pourraient constituer un compromis, mais je mets au défi ceux qui soutiennent qu'on ne fait rien. Je suis fier de ce que ma ville fait quelque chose à ce sujet; je doute que d'autres villes canadiennes en fassent autant. Cette façon d'agir réglerait sûrement ce problème; la question transcende le simple choix d'un modèle de drapeau.

Il s'agit du problème de vie commune, problème auquel nous sommes aux prises depuis le début de la Confédération. Je suis fier des arrangements visant la Confédération. Ils sont uniques en leur genre et nous devrions les sauvegarder jalousement. Mes commentants sont solidaires des vôtres. J'espère que nous ne mentionnons nos origines ethniques que d'un point de vue purement géographique.

Nous différons les uns des autres tout comme les membres d'une même famille. Nous avons chacun notre façon de voir les choses: je ne doute pas que nous puissions nous entendre. J'ai toujours essayé de m'incliner devant vos décisions, monsieur l'Orateur. Pour dire franchement, j'ai essayé en cette occasion